

## La chambre des comptes épingle Sarcelles

Les magistrats de la chambre régionale des comptes, qui ont épluché les finances de Sarcelles depuis 2002, ont relevé un certain nombre d'irrégularités.

Les magistrats de la chambre régionale des comptes (CRC) ont étudié la situation financière de Sarcelles depuis 2002, c'est-à-dire en grande partie la période où le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, était chargé des finances de la ville (c'était sa délégation d'adjoint au maire jusqu'en 2007). En résumé, si les comptes de la ville, selon le rapport qui vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la CRC, ne contiennent pas d'irrégularités majeures, les fonctionnaires ont toutefois conclu qu'ils « ne présentent pas toutes les garanties souhaitables de fiabilité » à cause d'une série d'anomalies.

■ **Pas d'inventaire des biens de la ville.** « Un problème récurrent depuis très longtemps », constate la chambre, qui l'avait d'ailleurs déjà relevé lors de son précédent contrôle en 2005. Cette absence d'inventaire empêche le maire de recenser les biens de la ville et au comptable de les quantifier. « Ce n'est pas une obligation, bien que ce soit une règle de bonne gestion, précise Guy Fialon, vice-président de la CRC. Il vaudrait mieux le faire, notamment pour voir s'il y a des vols, ce qui arrive. »

■ **Des subventions aux associations non conformes.** Certaines subventions à des associations sont également critiquées car elles n'ont pas donné lieu à la signature d'une



SARCELLES, QUARTIER DES LOCHÈRES, MARS 2006. Malgré les critiques formulées par la chambre régionale des comptes, la mairie se dit « satisfaite » du rapport. Pour Rachid Adda, conseiller municipal d'opposition, au contraire, « la ville a contracté des emprunts risqués ».

convention avec la ville, comme le veut pourtant la réglementation en vigueur pour celles qui touchent des sommes supérieures à 23 000 € par an. « C'est plus ennuyeux. Cette règle a pour objet la bonne finalité des fonds publics », explique Guy Fialon. Plusieurs associations sportives

(AASS basket, judo, tennis, et surtout football, qui perçoit près de 80 000 € par an) ainsi que Sarcelles jeunes et l'Association des Assyro-Chaldéens de France sont concernées. « Au lieu du rapport exigé par le Code du sport, les associations et clubs ne produisent généralement, à l'appui de la demande de subvention, qu'un compte rendu des activités de l'année écoulée, qui ne donne aucun chiffre. Quant au document prévisionnel indiquant l'utilisation prévue des subventions demandées, il ne chiffre pas les projets », dénonce le rapport, qui précise, toutefois, que « la ville a promis de mettre en œuvre des nouveaux moyens pour mettre fin à ces irrégularités ».

■ **Trop-perçus au cabinet du maire**

**et frais de mission sans justification.** Entre 2007 et 2008, des membres du cabinet du maire ont perçu des rémunérations supérieures d'environ 200 € à 300 € (brut) par mois au montant maximum autorisé par la réglementation. La chambre a également relevé 6 987 € de remboursement de frais de mission aux maires et adjoints en 2007, sans que la ville ne produise « les mandats spéciaux dont doivent bénéficier les élus pour obtenir la prise en charge de l'ensemble de ces frais ». « Le mandat spécial doit correspondre à une opération déterminée de façon précise. Il doit entraîner des déplacements inhabituels et indispensables », indique le rapport.

MARIE POUSSSEL

### « Des remarques minimales »

FRANÇOIS PUPPONI ● député-maire (PS) de Sarcelles

Le député-maire PS de Sarcelles, François Pupponi, se dit globalement « satisfait » des conclusions de la CRC, qui ne fait, selon lui, que « des remarques minimales ». « Nos comptes sont sincères, ils sont même excédentaires pour la première fois depuis très longtemps. Ce ne sont que des erreurs formelles que nous avons, depuis, réglées », assure-t-il. La ville assume l'absence d'inventaire. « Lorsqu'on trouve une situation financière telle que DSK l'a découverte à son arrivée, en 1995, l'essentiel est de rétablir l'équilibre budgétaire, pas de réaliser un coûteux inventaire cadastral des biens immobiliers », explique-t-on en mairie. La critique ne concernerait du reste que le patrimoine immobilier, « car le patrimoine mobilier est bien répertorié depuis 1997 ».

Les rémunérations restent inférieures à ce que permet la loi

Concernant les subventions aux associations, « un travail de fond et de forme a été mis en œuvre », assure François Pupponi. Ses services avancent une série d'aides, notamment

pour former les responsables associatifs. Sur les frais de missions, la mairie a suivi les recommandations de la CRC : une délibération a, depuis, été votée au conseil municipal « pour fixer les dépenses donnant lieu à remboursement ». Quant aux rémunérations des membres du cabinet, « elles restent inférieures à ce que permet la loi », se défend-on en mairie, « comme les indemnités des élus », ajoute François Pupponi. « Ce n'est pas la rémunération qui est en cause », explique-t-on en mairie, où l'on reconnaît à demi-mot l'erreur de ne pas avoir modifié les indices des personnes concernées.

Dans sa réponse à la CRC, le maire constate que « les principales observations tiennent à la structure des finances, en particulier au niveau de ses ressources ». Le rapport le mentionne bien : Sarcelles, qui se distingue par ses très faibles revenus fiscaux, ne pourrait pas survivre sans les aides de l'Etat. La dotation de solidarité urbaine est ainsi passée de 3,3 millions à 15,7 millions d'euros entre 2002 et 2008, soit une hausse de 368 %. Cet appel d'air a permis d'éviter la hausse des impôts et d'augmenter les salaires des agents municipaux de près de 10 %.

M.P.

### « DSK devrait donner des leçons aux dirigeants de la ville »

RACHID ADDA ● conseiller municipal d'opposition (MRC)

Conformément à la loi, la présentation du rapport de la CRC a été inscrite à l'ordre du jour du dernier conseil municipal et proposée au débat. En l'absence d'élus de l'opposition, il n'y a pas eu de discussion. Pour Rachid Adda, conseiller municipal MRC (Mouvement républicain et citoyen), ce rapport confirme pourtant ce qu'il « dénonce depuis des années : un manque de fiabilité des données budgétaires comptables ». « Les frais généraux de la ville, pour ne pas dire généraux, explosent, critique l'élue chevronnée. Contrairement à ce que le maire nous avait dit au débat

d'orientations budgétaires, la ville a également contracté des emprunts risqués. » Pour Rachid Adda, « il n'y a pas de pilote dans l'avion ». « Et quand j'entends que c'est à cause du manque de personnel, vu le nombre d'employés, ça doit être une blague ! », ajoute le conseiller municipal, qui « en appelle au directeur du FMI ». « François Pupponi croyait nous rassurer en déclarant que DSK ferait, pour la France, ce qu'il a fait pour Sarcelles. Il devrait plutôt faire, pour Sarcelles, ce qu'il a fait pour la Grèce, en donnant des leçons d'économie aux dirigeants de la ville ! »

M.P.

### À NOTER

#### Donel Jack'sman à l'Olympia



(LP/AURÉLIE FOULON)

Il va pouvoir « se la raconter ». Donel Jack'sman, la valeur montante du stand-up, fera la première partie de Nicolas Canteloup demain soir à l'Olympia. Le comique de Villiers-le-Bel sera également ce soir à 20 heures et samedi à 17 h 30 au Point Virgule (Paris IV<sup>e</sup>) dans son show « J'raconte ma life ».

### C'EST NOUVEAU

#### Un livre sur l'eau à Val de France

Le livre « Histoires d'eaux en Val de France » vient de sortir. Publié par la communauté d'agglomération de Val de France, cet ouvrage est le n° 13 d'une collection retraçant l'histoire du patrimoine de l'est du département. Dans ce nouvel opus, qui compte plus de 170 illustrations et photographies, les passionnés d'histoire pourront tout connaître sur les rivières du secteur, le Croult et le Petit-Rosne, au bord desquelles travaillaient autrefois meuniers, teinturiers, tanneurs et blanchisseurs... mais aussi l'eau de la vie quotidienne des habitants.

■ Renseignements auprès de la communauté d'agglomération Val de France. Tél. 01.34.04.17.70.

### AUJOURD'HUI

9 h 30, Villiers-le-Bel. La Semaine du développement durable s'achève avec une journée sur le thème de la gestion et du traitement des eaux. Rendez-vous devant l'accueil de la mairie pour une visite du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (Siah). L'après-midi, une visite de l'appartement pédagogique de Médiaterre est organisée à 14 heures et 15 h 30. Rendez-vous sur place au 24, rue Scribe.